

Archives contemporaines (depuis 1940)

W : Série continue

Il s'agit des documents versés par les administrations départementales (préfecture, sous-préfecture, Conseil général, services déconcentrés de l'Etat, juridictions, établissements scolaires...), classés dans l'ordre chronologique des entrées.

Période : depuis 1940.

Certains versements contiennent des documents plus anciens, qui n'ont pas encore été réintégrés dans les séries modernes.